



projection-échange « Sur le champ ! »

La projection échange autour du film « Sur le champ ! » a eu lieu le 22 novembre à 16h au Triangle à Rennes. Cette projection a eu lieu dans le cadre de la 15^{ème} édition du festival ALIMENTERRE qui se déroule chaque année du 15 octobre au 30 novembre. L'événement, organisé par Xylm et les Cols Verts, a été l'occasion d'échanger avec une intervenante autour du thème « Notre avenir se joue dans notre assiette ».

LES INTERVENANT·E·S



L'équipe des Cols Verts
(visite du potager et
animations « bombes de
graines »)



L'équipe de Xylm
(animation « pommes de
discorde, jeu pommique »)



Pauline Cros d'Agrobio
(Projection-débat)

Le résumé du film

Ce documentaire part d'un postulat, celui du "paradoxe de la faim" : dans le monde, ceux qui produisent sont également ceux qui ont faim. Il tente d'apporter des solutions, en partant à la rencontre d'acteur·rice·s de terrain. Il s'agit d'une nouvelle génération de paysan·ne·s, qui se reconnaît autour du principe de résilience. Un modèle résilient replace l'humain au centre et cohabite de façon plus harmonieuse avec l'environnement dont les paysan·ne·s dépendent pour produire. Dans l'optique de s'émanciper de l'agriculture industrielle au profit d'une agriculture durable, une des pistes avancées est celle de la multiplication des petites initiatives : petites fermes belges, jardins collectifs au Burkina Faso ...



PAC et agriculture biologique

Actuellement, seulement 2% du budget de la PAC est accordé à l'agriculture biologique. Alors qu'il existe, par exemple, 10% d'exploitation bio en Bretagne. Dans la nouvelle PAC qui entrera en vigueur en septembre 2022, il n'est pas prévu d'augmentation. Ces aides, initialement spécifiques à la bio, seront même attribuées à d'autres pratiques agricoles qui autorisent les pesticides et engrains azotés de synthèse comme le label HVE.

« Il n'y a donc aucune incitation financière de la part de l'état à arrêter d'utiliser des pesticides et des engrains azotés de synthèse ». Pauline Cros

Agriculture biologique/raisonnée

L'agriculture biologique est encadrée par un cahier des charges européen, avec des critères précis sur le respect de l'environnement, de la biodiversité et du bien-être animal. Chaque exploitation est contrôlée au moins une fois par an. A l'inverse, l'agriculture raisonnée est une démarche visant à améliorer l'environ-

nement, la santé, le bien-être animal mais il n'a pas de cahier des charges. C'est un terme général et chaque personne peut avoir une interprétation différente du terme « raisonné ».

Rémunération des agriculteur·rice·s

Il faut réfléchir aux conditions des agriculteur·rice·s : leur proposer un salaire plutôt que des subventions ou aides (car la subvention donne l'impression qu'ils doivent mendier pour obtenir ce qu'ils devraient avoir de droit, une juste rémunération de leur travail). Le travail des agriculteur·rice·s est indispensable pour que nous puissions nous nourrir. Pendant le confinement, être agriculteur·rice n'était pas considéré comme un métier essentiel alors même que ce sont elleux qui nous nourrissent.

Des expérimentations sont faites sur certains territoires dans cette optique. Des villes achètent des parcelles de terrain qu'elles mettent à disposition d'agriculteur·rice. Celleux-ci reçoivent donc un salaire car iels sont payés en tant que fonctionnaire. Mais cela reste à petite échelle. L'exemple le plus connu est celui de la régie municipale de Mouans-Sartoux.



En partenariat avec :

